

# 29.08.2020

# **Kit Components**

| Product code | Description  MicroRotofor <sup>TM</sup> Cell Lysis Kit (Plant) |  |
|--------------|--|--|
| 1632142      |  |  |
| Components:  |  |  |
| 10000048962  | Protein Solubilization Buffer (PSB)                            |  |
| 10000048963  | PSB Diluent  |  |
| 10005505     | Precipitation Agent 1  |  |
| 10005485     | Precipitation Agent 2  |  |
| 4307587      | Wash Reagent 1   |  |
| 10005487     | Wash Reagent 2   |  |
| 10005488     | Wash 2 Additive  |  |



Page : 1/8

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 07.08.2020

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit Protein Solubilization Buffer (PSB)
- · Code du produit 10000048962
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories nv

Winninglaan 3 - BE-9140 Temse

Office: +32 (0) 3 710 53 00 Fax: +32 (0) 3 710 53 01

- · Service chargé des renseignements : CTS.benelux @bio-rad.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +32 (0) 3 710 53 00

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Repr. 2 H361d Susceptible de nuire au fœtus.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger



GHS08

- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: thiourée
- · Mentions de danger

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

· Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.

(suite page 2)



Page : 2/8

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 07.08.2020

Nom du produit Protein Solubilization Buffer (PSB)

(suite de la page 1)

· **vPvB:** Non applicable.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux

| · Composants contribuant aux dangers: |  |        |
|---------------------------------------|--|--------|
| CAS: 62-56-6                          | thiourée   | 25-35% |
| EINECS: 200-543-5                     | Carc. 2, H351; Repr. 2, H361d<br>Aquatic Chronic 2, H411<br>Acute Tox. 4, H302 |        |
| CAS: 15471-17-7                       | NDSB 201 (3-(1-pyridino)-1-propane sulfonate)                                  | 2,5-5% |
|                                       | Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335                       |        |

· Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- · après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

(suite page 3)



Page: 3/8

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 07.08.2020

Nom du produit Protein Solubilization Buffer (PSB)

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

# RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.
- Préventions des incendies et des explosions: Tenir des appareils de protection respiratoire.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : Tenir les emballages hermétiquement fermés
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel :
- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales.
- · Aspect:

Forme: solide
Couleur: blanc
Odeur: Inodore

Seuil olfactif: Non déterminé.

(suite page 4)



Page: 4/8

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 07.08.2020

#### Nom du produit Protein Solubilization Buffer (PSB)

|                                      | (suite de la pa                                    |  |
|--------------------------------------|--|--|
| valeur du pH à 20°C:                 | 6,5  |  |
| Modification d'état                  |  |  |
| Point de fusion :                    | non déterminé                                      |  |
| Point d'ébullition :                 | non déterminé                                      |  |
| Point d'éclair :                     | non applicable                                     |  |
|                                      | Non déterminé.                                     |  |
| Inflammabilité (solide, gazeux) :    | Non déterminé.                                     |  |
| Température d'inflammation :         | 440 °C   |  |
| Température de décomposition :       | Non déterminé.                                     |  |
| Auto-imflammation :                  | Le produit ne s'enflamme pas spontanément.         |  |
| Danger d'explosion :                 | Non déterminé.                                     |  |
| Limites d'explosion :                |  |  |
| inférieure :                         | Non déterminé.                                     |  |
| supérieure :                         | Non déterminé.                                     |  |
| Pression de vapeur :                 | Non applicable.                                    |  |
| Densité :                            | non déterminée                                     |  |
| Densité relative.                    | Non déterminé.                                     |  |
| Densité de vapeur:                   | Non applicable.                                    |  |
| Vitesse d'évaporation.               | Non applicable.                                    |  |
| Solubilité dans/miscibilité avec     |  |  |
| l'eau :                              | soluble  |  |
| Coefficient de partage (n-octanol/ea | u) : Non déterminé.                                |  |
| Viscosité :                          |  |  |
| dynamique :                          | Non applicable.                                    |  |
| cinématique :                        | Non applicable.                                    |  |
| Teneur en solvants :                 |  |  |
| Teneur en substances solides :       | 100,0 %  |  |
| 9.2 Autres informations              | Pas d'autres informations importantes disponibles. |  |

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)



Page : 5/8

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 07.08.2020

Nom du produit Protein Solubilization Buffer (PSB)

(suite de la page 4)

· 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

57-13-6 urée

Oral LD50 14.500 mg/kg (rat)

62-56-6 thiourée

Oral LD50 1.750 mg/kg (rat) Dermique LD50 2.800 mg/kg (rbt)

- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

- · Toxicité pour la reproduction
- Susceptible de nuire au fœtus.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

(suite page 6)



Page: 6/8

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 07.08.2020

Nom du produit Protein Solubilization Buffer (PSB)

(suite de la page 5)

· 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU   | UN3077   |
|---|--|
| DOT ADR  IMDG, IATA   | Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (thiourea, 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (thiourée) 3077 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANC SOLID, N.O.S. (thiourea) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLIN.O.S. (thiourea) |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport<br>Label   | 9  |
| ADR, IMDG, IATA<br>Classe<br>Étiquette  | 9 Matières et objets dangereux divers.<br>9  |
| 14.4 Groupe d'emballage<br>DOT, ADR, IMDG, IATA   | III  |
| 14.5 Dangers pour l'environnement:<br>Marquage spécial (ADR):<br>Marquage spécial (IATA):                                 | Signe conventionnel (poisson et arbre)<br>Signe conventionnel (poisson et arbre)   |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisa<br>Indice Kemler :<br>No EMS :<br>Stowage Category<br>Stowage Code | teur Attention: Matières et objets dangereux divers.<br>90<br>F-A,S-F<br>A<br>SW23 When transported in BK3 bulk container, see 7.6.2.<br>and 7.7.3.9.  |

(suite page 7)



Page: 7/8

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 07.08.2020

Nom du produit Protein Solubilization Buffer (PSB)

· Indications complémentaires de transport :

érieur: 30 g

(suite de la page 6)

· Quantités limitées (LQ) 5 kg · Quantités exceptées (EQ) Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 g

Catégorie de transportCode de restriction en tunnels

· IMDG

Limited quantities (LQ)
 Excepted quantities (EQ)
 Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 g Maximum net quantity per outer packaging: 1000 g

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (THIOURÉE), 9, III

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales :
- · Directives techniques air :

| Classe | Part en % |
|--------|-----------|
| 1      | 20-35     |

· Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 8)



Page: 8/8

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 07.08.2020

#### Nom du produit Protein Solubilization Buffer (PSB)

(suite de la page 7)

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- · Contact :

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive Hercules, CA 94547, USA

2000 Alfred Nobel Drive Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale - Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 2

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

BE



Page : 1/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 07.08.2020

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit PSB Diluent
- · Code du produit 10000048963
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories nv

Winninglaan 3 - BE-9140 Temse

Office: +32 (0) 3 710 53 00 Fax: +32 (0) 3 710 53 01

- · Service chargé des renseignements : CTS.benelux @bio-rad.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +32 (0) 3 710 53 00

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 n'est pas applicable
- · Pictogrammes de danger n'est pas applicable
- · Mention d'avertissement n'est pas applicable
- · Mentions de danger n'est pas applicable
- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux
- · Composants contribuant aux dangers: n'est pas applicable
- · Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- · après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 2)



Page : 2/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 07.08.2020

#### Nom du produit PSB Diluent

(suite de la page 1)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Movens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Diluer avec beaucoup d'eau.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 3)



Page: 3/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 07.08.2020

#### Nom du produit PSB Diluent

(suite de la page 2)

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire : non nécessaire.
- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection.

| RUBRIQUE 9: Propriétés phys           | siques et chimiques                        |
|---------------------------------------|--|
| 9.1 Informations sur les propriétés p | physiques et chimiques essentielles        |
| Indications générales.                |  |
| · Aspect:<br>Forme :                  | liquido                                    |
| rorme :<br>Couleur :                  | liquide<br>incolore                        |
| · Odeur :                             | Inodore                                    |
| · Seuil olfactif:                     | Non déterminé.                             |
| · valeur du pH à 20 °C:               | 6,5  |
| · Modification d'état                 |  |
| Point de fusion :                     | non déterminé                              |
| Point d'ébullition :                  | non déterminé                              |
| · Point d'éclair :                    | non applicable                             |
|                                       | Non déterminé.                             |
| · Inflammabilité (solide, gazeux) :   | Non applicable.                            |
| · Température de décomposition :      | Non déterminé.                             |
| · Auto-imflammation :                 | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
| · Danger d'explosion :                | Non déterminé.                             |
| · Limites d'explosion :               |  |
| inférieure :                          | Non déterminé.                             |
| supérieure :                          | Non déterminé.                             |
| · Pression de vapeur à 20 °C:         | 23 hPa                                     |
| · Densité :                           | non déterminée                             |
| · Densité relative.                   | Non déterminé.                             |
| Densité de vapeur:                    | Non déterminé.                             |
| · Vitesse d'évaporation.              | Non déterminé.                             |
| · Solubilité dans/miscibilité avec    |  |
| l'eau :                               | entièrement miscible                       |

(suite page 4)



Page: 4/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 07.08.2020

Nom du produit PSB Diluent

(suite de la page 3)

· Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

· Viscosité :

dynamique : Non déterminé. cinématique : Non déterminé.

· Teneur en solvants :

**eau**: 95,0 %

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

#### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)



Page: 5/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 07.08.2020

#### Nom du produit PSB Diluent

(suite de la page 4)

- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales : En général non polluant
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

| RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport   |  |  |
|--|--|--|
| · 14.1 Numéro ONU<br>· DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA   | Non réglementé                                     |  |
| <ul> <li>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</li> <li>DOT, ADN, IMDG, IATA</li> <li>ADR</li> </ul> | Non réglementé<br>Non réglementé<br>Non réglementé |  |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport   |  |  |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA<br>· Classe   | Non réglementé                                     |  |
| · 14.4 Groupe d'emballage<br>· DOT, ADR, IMDG, IATA  | Non réglementé                                     |  |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement:   | Non applicable.                                    |  |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisat  | t <b>eur</b> Non applicable.                       |  |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II d<br>convention Marpol et au recueil IBC                     | e <b>la</b><br>Non applicable.                     |  |
| · "Règlement type" de l'ONU:   | Non réglementé                                     |  |
|  |  |  |

(suite page 6)



Page : 6/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 07.08.2020

Nom du produit PSB Diluent

(suite de la page 5)

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux : En général non polluant
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- · Contact :

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive
Hercules, CA 94547, USA

2000 Alfred Nobel Drive
Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente

ВE



Page: 1/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 29.08.2020 Révision: 23.07.2020

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit Precipitation Agent 1
- · Code du produit 10005505
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories nv

Winninglaan 3 - BE-9140 Temse

Office: +32 (0) 3 710 53 00 Fax: +32 (0) 3 710 53 01

- · Service chargé des renseignements : CTS.benelux @bio-rad.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +32 (0) 3 710 53 00

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Skin Corr. 1A

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux. Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer. STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger









GHS05 GHS07 GHS08

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: acide trichloroacétique
- Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 2)



Page: 2/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 23.07.2020

#### Nom du produit Precipitation Agent 1

(suite de la page 1)

Conseils de prudence

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

# RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux
- · Composants contribuant aux dangers:

| •                 | <u> </u>                |  |       |
|-------------------|-------------------------|--|-------|
| CAS: 76-03-9      | acide trichloroacétique | Carc. 2, H351                                  | 5-10% |
| EINECS: 200-927-2 |                         | Skin Corr. 1A, H314                            |       |
|                   |                         | Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 |       |

· Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · après inhalation : En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- après ingestion :

Faire boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.

- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.

(suite page 3)



Page : 3/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 23.07.2020

#### Nom du produit Precipitation Agent 1

(suite de la page 2)

## · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de protection respiratoire.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Porter un vêtement personnel de protection

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.

Eviter le dégagement d'aérosols.

- · Préventions des incendies et des explosions: Tenir des appareils de protection respiratoire.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : Tenir les emballages hermétiquement fermés
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)



Page : 4/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 23.07.2020

#### Nom du produit Precipitation Agent 1

(suite de la page 3)

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

#### 76-03-9 acide trichloroacétique

VL (Belgique) Valeur à long terme: 6,8 mg/m³, 1 ppm

- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec les yeux

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

· Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux :

Lunettes de protection.

Lunettes de protection hermétiques.

| DUDDIO  | LIE A B    | 1777 1     |             |              |
|---------|------------|------------|-------------|--------------|
| RIIRRIC | iie u. Pro | nriatae nh | NYCIMIAC AT | chimiques    |
| MUDINIG | UL 3. 1 10 | DITELES DI | rysiques et | Gillilligues |

| · 9.1 Informations sur les propriétés p<br>· Indications générales. | ohysiques et chimiques essentielles |
|---|-------------------------------------|
| · Aspect:   |                                     |
| Forme :   | liquide                             |
| Couleur :   | blanc                               |
| · Odeur :   | reconnaissable                      |
| · Seuil olfactif:   | Non déterminé.                      |
| · valeur du pH à 20 °C:   | 1                                   |
| · Modification d'état   |                                     |
| Point de fusion :   | non déterminé                       |
| Point d'ébullition :  | non déterminé                       |
| · Point d'éclair :  | non applicable                      |
|   | Non déterminé.                      |
| · Inflammabilité (solide, gazeux) :                                 | Non applicable.                     |

(suite page 5)



Page : 5/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 23.07.2020

#### Nom du produit Precipitation Agent 1

|  | (suite de la pag                                   |  |
|--|--|--|
| · Température de décomposition :       | Non déterminé.                                     |  |
| · Auto-imflammation :                  | Le produit ne s'enflamme pas spontanément.         |  |
| · Danger d'explosion :                 | Non déterminé.                                     |  |
| · Limites d'explosion :                |  |  |
| inférieure :                           | Non déterminé.                                     |  |
| supérieure :                           | Non déterminé.                                     |  |
| · Pression de vapeur à 20 °C:          | 23 hPa   |  |
| · Densité à 20 °C:                     | 1,35585 g/cm³                                      |  |
| · Densité relative.                    | Non déterminé.                                     |  |
| · Densité de vapeur:                   | Non déterminé.                                     |  |
| Vitesse d'évaporation.                 | Non déterminé.                                     |  |
| · Solubilité dans/miscibilité avec     |  |  |
| l'eau :                                | entièrement miscible                               |  |
| · Coefficient de partage (n-octanol/ea | u) : Non déterminé.                                |  |
| · Viscosité :                          |  |  |
| dynamique :                            | Non déterminé.                                     |  |
| cinématique :                          | Non déterminé.                                     |  |
| · Teneur en solvants :                 |  |  |
| eau :                                  | 55,3 %   |  |
| Teneur en substances solides :         | 55,0 %   |  |
| · 9.2 Autres informations              | Pas d'autres informations importantes disponibles. |  |

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

## Proprietary Reagent A

Dermique LD50 >10.000 mg/kg (rab)

(suite page 6)



Page : 6/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 23.07.2020

#### Nom du produit Precipitation Agent 1

(suite de la page 5)

## Inhalatoire LC50/4 h >10,5 mg/l (rat)

- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau :

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· des veux :

Provoque de graves lésions des yeux.

- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Effets écotoxiques :
- · Remarque : Toxique chez les poissons.
- Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

\_\_\_\_E



Page: 7/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 29.08.2020 Révision: 23.07.2020

Nom du produit Precipitation Agent 1

(suite de la page 6)

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

| 14.1 Numéro ONU                                   |  |
|---|--|
| DOT, ADR, IMDG, IATA                              | UN2564   |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | I  |
| DOT   | Trichloroacetic acid, solution                         |
| ADR   | 2564 ACIDE TRICHLORACÉTIQUE EN SOLUTI                  |
|   | DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT                         |
|   | 2564 TRICHLOROACETIC ACID SOLUTION                     |
| IMDG, IATA  | TRICHLOROACETIC ACID SOLUTION                          |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport        |  |
| Label   | 8  |
| ADR, IMDG, IATA                                   |  |
| Classe  | 8 Matières corrosives.                                 |
| Étiquette   | 8  |
| 14.4 Groupe d'emballage                           |  |
| DOT, ADR, IMDG, IATA                              | III  |
| 14.5 Dangers pour l'environnement:                |  |
| Polluant marin :                                  | Non  |
| Marquage spécial (ADR):                           | Signe conventionnel (poisson et arbre)                 |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'ut | ilisateur Attention: Matières corrosives.              |
| Indice Kemler :                                   | 80   |
| No EMS :  | F-A,S-B  |
| Segregation groups                                | Acids  |
| Stowage Category                                  | В  |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe    | e II de la   |
| convention Marpol et au recueil IBC               | Non applicable.  |
| Indications complémentaires de transport :        |  |
| ADR   |  |
| Quantités limitées (LQ)                           | 5L   |
| Quantités exceptées (EQ)                          | Code: E1   |
| , , ,   | Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml |



Page: 8/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 23.07.2020

#### Nom du produit Precipitation Agent 1

|  | (suite de la page 7  |
|--|--|
| <ul> <li>Catégorie de transport</li> <li>Code de restriction en tunnels</li> </ul> | 3<br>E   |
| · IMDG<br>· Limited quantities (LQ)<br>· Excepted quantities (EQ)                  | 5L<br>Code: E1<br>Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml<br>Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml |
| · "Règlement type" de l'ONU:   | UN 2564 ACIDE TRICHLORACÉTIQUE EN SOLUTION, 8, III,<br>DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT                                  |

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO E2 Danger pour l'environnement aquatique
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- · Contact :

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive
Hercules, CA 94547, USA

2000 Alfred Nobel Drive
Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000

(suite page 9)



Page : 9/9

(suite de la page 8)

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 23.07.2020

#### Nom du produit Precipitation Agent 1

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1 Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

DE



Page : 1/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 24.07.2020

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit Precipitation Agent 2
- · Code du produit 10005485
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories nv

Winninglaan 3 - BE-9140 Temse

Office: +32 (0) 3 710 53 00 Fax: +32 (0) 3 710 53 01

- · Service chargé des renseignements : CTS.benelux @bio-rad.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +32 (0) 3 710 53 00

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 n'est pas applicable
- · Pictogrammes de danger n'est pas applicable
- · Mention d'avertissement n'est pas applicable
- · Mentions de danger n'est pas applicable
- · Indications complémentaires:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux

| · Composants contri | ibuant aux dangers:  |
|---------------------|----------------------|
| CAS: 302-95-4       | 3-alnha 12-alnha-dih |

| CAS: 302-95-4<br>EINECS: 206-132-7 | 3-alpha,12-alpha-dihydroxy-5-ß-cholane-24-oate desodium | Acute Tox. 4, H302 | 2,5-5% |
|------------------------------------|---|--------------------|--------|
| CAS: 497-19-8<br>EINECS: 207-838-8 | carbonate de sodium                                     | Eye Irrit. 2, H319 | 2,5-5% |

· Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

<u>—</u> В



Page : 2/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 24.07.2020

Nom du produit Precipitation Agent 2

(suite de la page 1)

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- · après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

 $\cdot$  6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

# RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage :
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

ь



Page : 3/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 24.07.2020

Nom du produit Precipitation Agent 2

(suite de la page 2)

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- · Protection respiratoire: Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection.

| DUDDIO | UE 0 D    | 17.7       |             |           |
|--------|-----------|------------|-------------|-----------|
| RUBRIQ | UE 9: Pro | briefes bl | nysiques et | chimiques |

| · Aspect:                           | linuida                                    |
|-------------------------------------|--|
| •                                   | liquide                                    |
|                                     | incolore                                   |
| · Odeur :                           | Inodore                                    |
| · Seuil olfactif:                   | Non déterminé.                             |
| · valeur du pH:                     | Non déterminé.                             |
| · Modification d'état               |  |
| Point de fusion :                   | non déterminé                              |
| Point d'ébullition :                | 100 °C                                     |
|                                     | non applicable<br>Non déterminé.           |
| · Inflammabilité (solide, gazeux) : | Non applicable.                            |
| · Température de décomposition :    | Non déterminé.                             |
| · Auto-imflammation :               | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
| · Danger d'explosion :              | Non déterminé.                             |
| · Limites d'explosion :             |  |
| inférieure :                        | Non déterminé.                             |
| supérieure :                        | Non déterminé.                             |
| · Pression de vapeur à 20 °C:       | 23 hPa                                     |

(suite page 4)



Page : 4/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 24.07.2020

#### Nom du produit Precipitation Agent 2

|   |  | (suite de la page 3) |
|---|--|----------------------|
| · Densité :                             | non déterminée                                     |                      |
| · Densité relative.                     | Non déterminé.                                     |                      |
| · Densité de vapeur:                    | Non déterminé.                                     |                      |
| Vitesse d'évaporation.                  | Non déterminé.                                     |                      |
| · Solubilité dans/miscibilité avec      |  |                      |
| l'eau :                                 | entièrement miscible                               |                      |
| · Coefficient de partage (n-octanol/eau | ) : Non déterminé.                                 |                      |
| · Viscosité :                           |  |                      |
| dynamique :                             | Non déterminé.                                     |                      |
| cinématique :                           | Non déterminé.                                     |                      |
| · Teneur en solvants :                  |  |                      |
| eau :                                   | 75,0 %   |                      |
| Teneur en substances solides :          | 20,0 %   |                      |
| · 9.2 Autres informations               | Pas d'autres informations importantes disponibles. |                      |

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| · Valeurs LL | · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification : |                     |  |  |  |  |  |
|--------------|--|---------------------|--|--|--|--|--|
| 497-19-8 c   | arbonate   | de sodium           |  |  |  |  |  |
| Oral         | Oral LD50 4.000 mg/kg (rat)                              |                     |  |  |  |  |  |
| Proprietar   | y Reagent  | t A                 |  |  |  |  |  |
| Dermique     | LD50   | >10.000 mg/kg (rab) |  |  |  |  |  |
| Inhalatoire  | LC50/4 h   | >10.5 mg/l (rat)    |  |  |  |  |  |

- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)



Page : 5/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 24.07.2020

#### Nom du produit Precipitation Agent 2

(suite de la page 4)

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
   Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU

· DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA Non réglementé

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

DOT, ADN, IMDG, IATA
 ADR
 Non réglementé
 Non réglementé
 Non réglementé

(suite page 6)



Page : 6/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 24.07.2020

#### Nom du produit Precipitation Agent 2

(suite de la page 5)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, ADN, IMDG, IATA

· Classe Non réglementé

· 14.4 Groupe d'emballage

· DOT, ADR, IMDG, IATA Non réglementé

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

· **Polluant marin** : Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la

convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

· Indications complémentaires de transport : Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

· "Règlement type" de l'ONU: Non réglementé

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- Contact :

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive 2000 Alfred Nobel Drive Hercules, CA 94547, USA Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000

(suite page 7)



Page : 7/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 24.07.2020

#### Nom du produit Precipitation Agent 2

Acronymes et abréviations:
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégor

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 4 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

(suite de la page 6)

BE -



Page : 1/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 31.07.2020

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit Wash Reagent 1
- · Code du produit 4307587, L004490
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories nv

Winninglaan 3 - BE-9140 Temse

Office: +32 (0) 3 710 53 00 Fax: +32 (0) 3 710 53 01

- · Service chargé des renseignements : CTS.benelux @bio-rad.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +32 (0) 3 710 53 00

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 n'est pas applicable
- · Pictogrammes de danger n'est pas applicable
- · Mention d'avertissement n'est pas applicable
- · Mentions de danger n'est pas applicable
- · Indications complémentaires:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

# RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux

| · Co | om | oosa | ints     | contr | ibuant | aux | dange | rs: |
|------|----|------|----------|-------|--------|-----|-------|-----|
| _    | 40 | 000  | $\sim$ = | 4     | 0 1    |     |       | 1.1 |

| CAS: 302-95-4<br>EINECS: 206-132-7 | 3-alpha,12-alpha-dihydroxy-5-ß-cholane-24-oate desodium | Acute Tox. 4, H302 | 2,5-5% |
|------------------------------------|---|--------------------|--------|
| CAS: 497-19-8<br>EINECS: 207-838-8 |   | Eye Irrit. 2, H319 | 2,5-5% |

· Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

- BF



Page : 2/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 31.07.2020

Nom du produit Wash Reagent 1

(suite de la page 1)

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- · après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : néant

(suite page 3)



Page: 3/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 31.07.2020

Nom du produit Wash Reagent 1

(suite de la page 2)

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- · Protection respiratoire : Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- · Protection des mains : Gants de protection.
- Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

| Indications générales.              | physiques et chimiques essentielles        |  |
|-------------------------------------|--|--|
| · Aspect:                           |  |  |
| Forme :                             | liquide                                    |  |
| Couleur :                           | incolore                                   |  |
| · Odeur :                           | Inodore                                    |  |
| · Seuil olfactif:                   | Non déterminé.                             |  |
| · valeur du pH à 20 °C:             | 6,5  |  |
| · Modification d'état               |  |  |
| Point de fusion :                   | non déterminé                              |  |
| Point d'ébullition :                | non déterminé                              |  |
| · Point d'éclair :                  | non applicable                             |  |
|                                     | Non déterminé.                             |  |
| · Inflammabilité (solide, gazeux) : | Non applicable.                            |  |
| · Température de décomposition :    | Non déterminé.                             |  |
| · Auto-imflammation :               | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |  |
| · Danger d'explosion :              | Non déterminé.                             |  |
| · Limites d'explosion :             |  |  |
| inférieure :                        | Non déterminé.                             |  |



Page : 4/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 31.07.2020

#### Nom du produit Wash Reagent 1

|   |  | (suite de la page 3 |
|---|--|---------------------|
| supérieure :                            | Non déterminé.                                     |                     |
| · Pression de vapeur à 20 °C:           | 23 hPa   |                     |
| · Densité :                             | non déterminée                                     |                     |
| · Densité relative.                     | Non déterminé.                                     |                     |
| · Densité de vapeur:                    | Non déterminé.                                     |                     |
| · Vitesse d'évaporation.                | Non déterminé.                                     |                     |
| · Solubilité dans/miscibilité avec      |  |                     |
| l'eau :                                 | entièrement miscible                               |                     |
| · Coefficient de partage (n-octanol/eau | ı) : Non déterminé.                                |                     |
| · Viscosité :                           |  |                     |
| dynamique :                             | Non déterminé.                                     |                     |
| cinématique :                           | Non déterminé.                                     |                     |
| · Teneur en solvants :                  |  |                     |
| eau :                                   | 75,0 %   |                     |
| Teneur en substances solides :          | 25,0 %   |                     |
| · 9.2 Autres informations               | Pas d'autres informations importantes disponibles. |                     |

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

## 497-19-8 carbonate de sodium

Oral LD50 4.000 mg/kg (rat)

#### Proprietary Reagent A

Dermique LD50 >10.000 mg/kg (rab)
Inhalatoire LC50/4 h >10,5 mg/l (rat)

- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)



Page: 5/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 29.08.2020 Révision: 31.07.2020

#### Nom du produit Wash Reagent 1

(suite de la page 4)

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettoyés :
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

# RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU

· DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA Non réglementé

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· DOT, ADN, IMDG, IATA

Non réglementé Non réglementé · ADR Non réglementé

(suite page 6)



Page: 6/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 31.07.2020

#### Nom du produit Wash Reagent 1

(suite de la page 5)

| <ul> <li>14.3 Classe(s</li> </ul> | ) de danger p | oour le transport |
|-----------------------------------|---------------|-------------------|
|-----------------------------------|---------------|-------------------|

· ADR, ADN, IMDG, IATA

· Classe Non réglementé

· 14.4 Groupe d'emballage

· DOT, ADR, IMDG, IATA Non réglementé

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

· **Polluant marin :** Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la

convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

· Indications complémentaires de transport : Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

· "Règlement type" de l'ONU: Non réglementé

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- · Contact :

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive Hercules, CA 94547, USA

2000 Alfred Nobel Drive Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000

(suite page 7)



Page : 7/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 31.07.2020

#### Nom du produit Wash Reagent 1

Acronymes et abréviations:
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégo

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 4 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

(suite de la page 6)

E-



Page: 1/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 31.07.2020

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit Wash Reagent 2
- · Code du produit 10005487, 4307591
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories nv

Winninglaan 3 - BE-9140 Temse

Office: +32 (0) 3 710 53 00 Fax: +32 (0) 3 710 53 01

- · Service chargé des renseignements : CTS.benelux @bio-rad.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +32 (0) 3 710 53 00

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Acute Tox. 4 H312 Nocif par contact cutané.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Repr. 2 H361d Susceptible de nuire au fœtus.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger









GHS02 GHS05 GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

trichlorométhane

acétone

chlorure d'hydrogene

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H312 Nocif par contact cutané.



Page : 2/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 31.07.2020

#### Nom du produit Wash Reagent 2

(suite de la page 1)

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements

contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux

| · Composants contri                 | buant aux dangers:   |   |         |
|-------------------------------------|----------------------|---|---------|
| CAS: 67-64-1<br>EINECS: 200-662-2   | acétone              | Flam. Liq. 2, H225<br>Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336   | 50-100% |
| CAS: 67-63-0<br>EINECS: 200-661-7   | 2-propanol           | Flam. Liq. 2, H225<br>Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336   | 2,5-5%  |
| CAS: 67-66-3<br>EINECS: 200-663-8   | trichlorométhane     | Flam. Liq. 2, H225<br>Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 3, H331<br>Carc. 2, H351; Repr. 2, H361d; STOT RE 1, H372<br>Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319 | 3-<5%   |
| CAS: 7647-01-0<br>EINECS: 231-595-7 | chlorure d'hydrogene | Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318<br>STOT SE 3, H335  | 3-<5%   |
|                                     | Component 7          | Flam. Liq. 3, H226<br>Acute Tox. 4, H302  | 2,5-5%  |

<sup>·</sup> Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

——В



Page: 3/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 31.07.2020

Nom du produit Wash Reagent 2

(suite de la page 2)

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
- Indications générales :

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau :

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Movens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Porter un vêtement personnel de protection

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

(suite page 4)



Page: 4/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 29.08.2020 Révision: 31.07.2020

#### Nom du produit Wash Reagent 2

(suite de la page 3)

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7 Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.

Eviter le dégagement d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

Tenir des appareils de protection respiratoire.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Stocker dans un endroit frais.
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage :

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle

| <u> </u>                 | es valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :                                |
|--------------------------|---|
| 67-64-1 acétone          |   |
| VL (Belgique)            | Valeur momentanée: 2420 mg/m³, 1000 ppm<br>Valeur à long terme: 1210 mg/m³, 500 ppm |
| IOELV (Union Européenne) | Valeur à long terme: 1210 mg/m³, 500 ppm  |
| 67-63-0 2-propanol       |   |
| VL (Belgique)            | Valeur momentanée: 1000 mg/m³, 400 ppm<br>Valeur à long terme: 500 mg/m³, 200 ppm   |
| 67-66-3 trichlorométhane |   |
| VL (Belgique)            | Valeur à long terme: 10 mg/m³, 2 ppm<br>D;  |
| IOELV (Union Européenne) | Valeur à long terme: 10 mg/m³, 2 ppm<br>Peau  |

(suite page 5)



Page : 5/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 31.07.2020

#### Nom du produit Wash Reagent 2

(suite de la page 4)

| 7647-01-0 chlorure d'hydro | ogene                               |
|----------------------------|-------------------------------------|
| VL (Belgique)              | Valeur momentanée: 15 mg/m³, 10 ppm |

Valeur à long terme: 8 mg/m³, 5 ppm IOELV (Union Européenne) Valeur momentanée: 15 mg/m³, 10 ppm Valeur à long terme: 8 mg/m³, 5 ppm

- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel :
- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec la peau

Eviter tout contact avec les yeux

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

· Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux :

Lunettes de protection.

Lunettes de protection hermétiques.

| RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques |
|---|
|---|

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- Indications générales.
- · Aspect:

Forme : liquide incolore

Odeur : reconnaissable
 Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH à 20 °C: 5,5

· Modification d'état

Point de fusion : non déterminé

Point d'ébullition : 55 ℃

· Point d'éclair : < 0 °C

· Inflammabilité (solide, gazeux) : Non applicable.

(suite page 6)



Page: 6/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 31.07.2020

# Nom du produit Wash Reagent 2

|  | (suite de la page  |
|--|--|
| · Température d'inflammation :   | 340 °C   |
| Température de décomposition :   | Non déterminé.   |
| · Auto-imflammation :  | Le produit ne s'enflamme pas spontanément.   |
| Danger d'explosion :   | Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-a peuvent se former. |
| Limites d'explosion :<br>inférieure :<br>supérieure :                                | 2,6 Vol %<br>13 Vol %  |
| Pression de vapeur à 20 °C:  | 233 hPa  |
| Densité à 20°C:<br>Densité relative.<br>Densité de vapeur:<br>Vitesse d'évaporation. | 0,82281 g/cm³<br>Non déterminé.<br>Non déterminé.<br>Non déterminé.                          |
| · Solubilité dans/miscibilité avec<br>l'eau :  | entièrement miscible   |
| · Coefficient de partage (n-octanol/ea   | u) : Non déterminé.  |
| · Viscosité :<br>dynamique :<br>cinématique :  | Non déterminé.<br>Non déterminé.   |
| · Teneur en solvants :<br>solvants organiques<br>· 9.2 Autres informations           | 90,0 %<br>Pas d'autres informations importantes disponibles.                                 |

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë :

Nocif par contact cutané.

(suite page 7)



Page : 7/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 31.07.2020

#### Nom du produit Wash Reagent 2

|              |           | (suite de la page 6                  |
|--------------|-----------|--------------------------------------|
| · Valeurs Ll | D/LC50 dé | terminantes pour la classification : |
| 67-64-1 ac   | étone     |                                      |
| Oral         | LD50      | 5.800 mg/kg (rat)                    |
| Dermique     | LD50      | 20.000 mg/kg (rbt)                   |
| 67-63-0 2-   | oropanol  |                                      |
| Oral         | LD50      | 4.570 mg/kg (rat)                    |
| Dermique     | LD50      | 13.400 mg/kg (rab)                   |
| Inhalatoire  | LC50/4 h  | 30 mg/l (rat)                        |
| 67-66-3 tri  | chloromét | thane                                |
| Oral         | LD50      | 908 mg/kg (rat)                      |
| Dermique     | LD50      | 75 mg/kg (rat)                       |
| Compone      | nt 7      |                                      |
| Oral         | LD50      | 1.300 mg/kg (rat)                    |
|              |           |                                      |

- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau :

Provoque une irritation cutanée.

· des veux :

Provoque de graves lésions des yeux.

- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

- · Toxicité pour la reproduction
- Susceptible de nuire au fœtus.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

• Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre) : très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation, même pas en petite quantité.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

(suite page 8)



Page: 8/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 31.07.2020

## Nom du produit Wash Reagent 2

(suite de la page 7)

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

| RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport     |  |  |
|--|--|--|
| 14.1 Numéro ONU<br>DOT, ADR, IMDG, IATA              | UN1993   |  |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU    |  |  |
| DOT<br>ADR   | Flammable liquids, n.o.s. (Acetone, Chloroform) 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (pression de vapeul 50 °C inférieure ou égale à 110 kPa) (ACÉTON CHLOROFORME) 1993 FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (vapor pressure at 50°C |  |
| IMDG, IATA   | most 110 kPa) (ACETONE, CHLORÓFÓRM)<br>FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ACETONE, CHLOROFORM)  |  |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport<br>Label  | 3  |  |
| ADR, IMDG, IATA                                      |  |  |
| Classe   | 3 Liquides inflammables.   |  |
| Étiquette  | 3  |  |
| 14.4 Groupe d'emballage<br>DOT, ADR, IMDG, IATA      | II.  |  |
| 14.5 Dangers pour l'environnement:                   |  |  |
| Polluant marin :                                     | Non  |  |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utili | isateur Attention: Liquides inflammables.  |  |
| Indice Kemler :                                      | 33   |  |
| No EMS:  | <i>F-E,<u>S-E</u></i>  |  |
| Segregation groups                                   | Liquid halogenated hydrocarbons  |  |
| Stowage Category                                     | В  |  |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe l     | II de la   |  |
| convention Marpol et au recueil IBC                  | Non applicable.  |  |

(suite page 9)



Page: 9/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 31.07.2020

#### Nom du produit Wash Reagent 2

|  | (suite de la page 8)  |
|--|---|
| · Indications complémentaires de transport :                                       |   |
| · ADR<br>· Quantités limitées (LQ)<br>· Quantités exceptées (EQ)                   | 1L<br>Code: E2<br>Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml<br>Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml |
| <ul> <li>Catégorie de transport</li> <li>Code de restriction en tunnels</li> </ul> | 2<br>D/E  |
| · IMDG<br>· Limited quantities (LQ)<br>· Excepted quantities (EQ)                  | 1L<br>Code: E2<br>Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml<br>Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml               |
| · "Règlement type" de l'ONU:   | UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (PRESSION DE<br>VAPEUR À 50°C INFÉRIEURE OU ÉGALE À 110 KPA)<br>(ACÉTONE, CHLOROFORME), 3, II   |

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 32
- · Réglement (CE) N° 649/2012

67-66-3 trichlorométhane

Annex I Part 1

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales :
- · Directives techniques air :

| Classe | Part en % |
|--------|-----------|
| I      | 2,5-5     |
| 111    | 2,5-5     |
| NK     | 50-100    |

· Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 3 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 3) : très polluant

(suite page 10)



Page: 10/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 31.07.2020

Nom du produit Wash Reagent 2

(suite de la page 9)

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Phrases importantes

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H310 Mortel par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H331 Toxique par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H361d Susceptible de nuire au fœtus.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.

#### · Contact :

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive 2000 Alfred Nobel Drive Hercules, CA 94547, USA Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000

#### · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables - Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 4

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë - voie cutanée - Catégorie 2

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - inhalation - Catégorie 3

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1B

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

(suite page 11)



Page: 11/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 31.07.2020

## Nom du produit Wash Reagent 2

(suite de la page 10)

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1 STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

BE



Page : 1/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 31.07.2020

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit Wash 2 Additive
- · Code du produit 10005488
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories nv

Winninglaan 3 - BE-9140 Temse

Office: +32 (0) 3 710 53 00 Fax: +32 (0) 3 710 53 01

- · Service chargé des renseignements : CTS.benelux @bio-rad.com
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +32 (0) 3 710 53 00

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 n'est pas applicable
- · Pictogrammes de danger n'est pas applicable
- · Mention d'avertissement n'est pas applicable
- · Mentions de danger n'est pas applicable
- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.1 Caractérisation chimique: Substances
- · No CAS Désignation

7732-18-5 eaux distillees, de conductibilite ou de meme degre de purete

- · Code(s) d'identification
- · Numéro CE: 231-791-2
- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux
- · Composants contribuant aux dangers: n'est pas applicable
- · Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

- BE



Page: 2/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 31.07.2020

Nom du produit Wash 2 Additive

(suite de la page 1)

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- · après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

# RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage :
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

BE



Page: 3/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Révision: 31.07.2020 Date d'impression : 29.08.2020

Nom du produit Wash 2 Additive

(suite de la page 2)

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de

- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel :
- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire : non nécessaire.
- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection.

| MILE A D. |   |                |            |
|-----------|---|----------------|------------|
|           | nriotae al                                    | avelaliae at / | Philminine |
|           | / <b>/ / / / / / / / / / / / / / / / / / </b> | hysiques et d  |            |
|           |   |                |            |

| • 9.1 Informations sur les propriétés p | ohysiques et chimiques essentielles        |               |
|---|--|---------------|
| · Indications générales.<br>· Aspect:   |  |               |
| Forme :                                 | liquide                                    |               |
| Couleur :                               | incolore                                   |               |
| · Odeur :                               | Inodore                                    |               |
| · Seuil olfactif:                       | Non déterminé.                             |               |
| · valeur du pH à 20°C:                  | 5,5  |               |
| · Modification d'état                   |  |               |
| Point de fusion :                       | 0 °C                                       |               |
| Point d'ébullition :                    | non déterminé                              |               |
| · Point d'éclair :                      | non applicable                             |               |
|   | Non déterminé.                             |               |
| · Inflammabilité (solide, gazeux) :     | Non applicable.                            |               |
| · Température de décomposition :        | Non déterminé.                             |               |
| · Auto-imflammation :                   | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |               |
| · Danger d'explosion :                  | Non déterminé.                             |               |
| · Limites d'explosion :                 |  |               |
| inférieure :                            | Non déterminé.                             |               |
| supérieure :                            | Non déterminé.                             |               |
|   |  | (suite page 4 |

(suite page 4)



Page : 4/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 31.07.2020

#### Nom du produit Wash 2 Additive

|  | (suite de la page 3)   |
|--|--|
| · Pression de vapeur à 20 °C:  | 23 hPa   |
| <ul> <li>Densité :</li> <li>Densité relative.</li> <li>Densité de vapeur:</li> <li>Vitesse d'évaporation.</li> </ul> | non déterminée<br>Non déterminé.<br>Non déterminé.<br>Non déterminé. |
| · Solubilité dans/miscibilité avec<br>l'eau :  | entièrement miscible   |
| · Coefficient de partage (n-octanol/eau  | ) : Non déterminé.   |
| · Viscosité :<br>dynamique :<br>cinématique :  | Non déterminé.<br>Non déterminé.                                     |
| · Teneur en solvants :<br>eau :  | 95,0 %   |
| Teneur en substances solides : • 9.2 Autres informations   | 5,0 %<br>Pas d'autres informations importantes disponibles.          |

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
   Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)



Page: 5/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Révision: 31.07.2020 Date d'impression : 29.08.2020

#### Nom du produit Wash 2 Additive

(suite de la page 4)

· Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales : En général non polluant
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- Emballages non nettoyés :
- **Recommandation**: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

| 14.1 Numéro ONU                                   |                 |  |
|---|-----------------|--|
| DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA                         | Non réglementé  |  |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU |                 |  |
| DOT, ADN, IMDG, IATA                              | Non réglementé  |  |
| ADR   | Non réglementé  |  |
|   | Non réglementé  |  |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport        |                 |  |
| ADR, ADN, IMDG, IATA                              |                 |  |
| Classe  | Non réglementé  |  |
| 14.4 Groupe d'emballage                           |                 |  |
| DOT, ADR, IMDG, IATA                              | Non réglementé  |  |
| , , ,   | Non regieniente |  |
| 14.5 Dangers pour l'environnement:                |                 |  |
| Polluant marin :                                  | Non             |  |



Page: 6/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 29.08.2020 Révision: 31.07.2020

Nom du produit Wash 2 Additive

(suite de la page 5)

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la

convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

· Indications complémentaires de transport : Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

Non réglementé · "Règlement type" de l'ONU:

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques - Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux : En général non polluant
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- · Contact :

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive 2000 Alfred Nobel Drive Hercules, CA 94547, USA Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente